

Bulletin des employés

Novembre 2015



© Jade Duchesneau Bernier

DANS CE NUMÉRO...

- 2 RESSOURCES HUMAINES
- 3 CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'INUKTITUT
- 4 CONSEIL DES COMMISSAIRES
- 6 NUNAVIK SIVUNITSAVUT
- 7 SERVICE AUX ETUDIANTS DU POSTSECONDAIRE
- CE QUI S'EN VIENT DANS NOS ECOLES...
- 8 SERVICES COMPLÉMENTAIRES
- 9 NOUVEAUX EMPLOYÉS
- 10 DATES À RETENIR

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ANNIE POPERT

Le 11 novembre marquait le 40^e anniversaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Notre commission scolaire a fait des progrès remarquables sur une période relativement courte. Par exemple, au cours des cinq dernières années notre taux de diplomation est passé de 13 % à 25,9 %. Bien que ce taux demeure faible, il s'agit tout de même d'un progrès remarquable. Par ailleurs, bon nombre d'enseignants et de cadres inuits travaillent maintenant dans nos écoles et dans les bureaux de la commission scolaire. Ce sont là des progrès qui méritent d'être célébrés.

Le mois de novembre est également une période importante de l'année pour nos écoles, avec la fin de la première étape et la remise des bulletins aux parents. Noël approche à grands pas et nous serons bientôt tous occupés à organiser des événements spéciaux pour nos élèves!

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite à visiter notre nouvelle page [Facebook](#) et à partager nos nouvelles avec vos amis.

Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année!

RESSOURCES HUMAINES ET PAIE

Santé et sécurité au travail

Nous souhaitons vous faire part d'une modification du nombre d'exercice d'incendie annuel que vous devez effectuer.

Suite à la révision de notre procédure, nous vous demandons maintenant de procéder à deux (2) pratiques incendie annuellement, et ce, en collaboration avec votre service d'incendie local.

Merci de nous informer de chaque exercice. Vous pouvez joindre Caroline Rioux pour toute question (514-482-8220 #362 ; caroline.rioux@kativik.qc.ca).

Journées de maladies

Avec la saison de la grippe qui arrive, le Service des ressources humaines (RH) tient à vous rappeler que tous les employés réguliers ou en remplacement à long terme ont droit à sept jours de congé de maladie monnayables par année.

Pour les employés embauchés en cours d'année scolaire ou les employés à temps partiel, le nombre de journées de maladie monnayable est accordé en fonction de la durée de l'assignation et proportionnellement au pourcentage de la tâche. En plus des journées monnayables, chaque employé se voit accorder, lors de la première année de service, un crédit de six jours de congé de maladie non monnayables. Certaines exceptions s'appliquent.

Le Service des RH tient aussi à rappeler à tous les employés qu'en

cas d'absence, il est de leur devoir d'aviser leur supérieur immédiat avant le début de leur quart de travail. Dans certains cas, un certificat médical peut aussi être exigé.

Recrutement à la commission scolaire

Samantha Doig, coordonnatrice des (RH), s'est jointe à nous en juillet 2015. Elle est chargée de tout le recrutement régional de la commission scolaire. Les écoles peuvent aussi faire appel à ses services pour le recrutement dans les villages. Depuis juillet, elle a participé à l'embauche de plus de 30 employés de la commission scolaire, notamment le directeur des services éducatifs (Etua Snowball), le coordonnateur des technologies de l'information (Sylvain Tremblay) et le directeur d'école de l'école Tarsakallak d'Aupaluk (Dominic Hawley).

Le développement du programme Sivunitsavut Nunavik a également pris son envol avec la nomination d'un consultant en éducation (James Vandenberg). Au cours du mois d'octobre, Samantha a participé au salon de l'emploi des enseignants tenu à l'UQAM (Montréal).

Fonds de perfectionnement des enseignants (HR-14)

Plan B – Pour tout cours universitaire crédité complété durant l'année en cours, les enseignants peuvent demander un remboursement des frais de scolarité, jusqu'à un

maximum de 2 000 \$ par année. Les relevés de notes officiels et les reçus originaux doivent être soumis au RH.

Plan C – Les enseignants peuvent faire une demande de financement pour assister à une conférence ou un atelier pertinent à leur poste. Le directeur d'école doit approuver toute participation à une conférence tenue entre décembre et mai.

Les RH doivent également recevoir les demandes au plus tard le 10 décembre 2015. Pour être admissible, l'enseignant doit compter au moins une année de service à la commission scolaire.

Fonds de perfectionnement des professionnels (HR-15)

Type A – Pour tous les cours crédités pertinents à leur travail et complétés durant l'année en cours, les professionnels sont admissibles à un remboursement de frais de scolarité jusqu'à un maximum de 750 \$ par cours. Les relevés de notes officiels et les reçus originaux doivent être soumis aux RH dans un délai de six mois.

Type B – Les professionnels peuvent faire une demande de financement pour assister à une conférence ou à un atelier conformément aux critères précisés dans la directive. Le nombre de participants est limité à 4 par activité et à 2 par service. Toutes les demandes doivent être envoyées aux RH et une copie au délégué syndical au moins 5 semaines avant la tenue de l'activité.

(à suivre...)

RESSOURCES HUMAINES ET PAIE

(...suite)

Fonds de perfectionnement des employés de soutien (HR-16)

Les employés de soutien peuvent faire une demande de financement pour participer à des activités de perfectionnement professionnel dans trois catégories.

Perfectionnement organisationnel : formation pour acquérir des connaissances ou développer des compétences ainsi que des habiletés techniques exigées par la commission scolaire.

Perfectionnement fonctionnel : formation pour acquérir des connaissances ou développer des compétences ainsi que des habiletés techniques.

Perfectionnement personnel : cours ou formation offerts par une institution reconnue, excluant les cours d'éducation populaire.

Pour de plus amples renseignements sur les possibilités de perfectionnement professionnel, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller

en ressources humaines. Les employés des écoles de la côte de la Baie d'Ungava, y compris ceux des écoles de Salluit, et du bureau des services éducatifs de Kuujjuaq doivent communiquer avec **Judith Michel**. Les employés des écoles de la côte de la Baie d'Hudson, du service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et des bureaux de Montréal doivent communiquer avec **Charles Morin**.

CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'INUKTITUT

Dans le cadre de la campagne de promotion de l'inuktitut qu'elle a lancée le 15 septembre 2015, la Commission scolaire Kativik a récemment annoncé le lancement d'une application de clavier en inuktitut, **iNaqittaq**.

L'application iNaqittaq permet de taper en utilisant les caractères syllabiques en inuktitut sur un iPad, un iPhone et un iPod. Elle a été créée par l'équipe de la commission scolaire responsable du développement des programmes d'études en langue maternelle. Une application de reconnaissance d'écriture pour les caractères syllabiques est également en cours de développement. Elle sera disponible au cours de l'année scolaire.

Ce projet novateur interpelle tous les élèves du Nunavik qui utilisent de plus en plus fréquemment des applications d'apprentissage sur des iPad à l'école. Baptisée **iNaqittaq**, cette application est entièrement compatible avec iOS 8 (lancé en novembre 2014) et est disponible auprès de la boutique en ligne **App Store d'Apple**.

Le projet est entièrement financé par la Commission scolaire Kativik.



© Jade Duchesneau Bernier

Points saillants du Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires s'est réuni à Kuujuaaraapik du 20 au 22 octobre 2015. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions qui y ont été prises.

Parnasimautirjiit

La présidente de la Commission scolaire Kativik (CSK), Alicie Nalukturuk, a présenté un aperçu du processus politique mis de l'avant par les organismes du Nunavik après la diffusion du rapport de consultation Parnasimautik.

Les commissaires ont soulevé bon nombre de questions sur le processus actuel de négociation du Plan Nord. Des enjeux transversaux pourraient faire l'objet de négociations et les commissaires ont souligné l'importance d'un processus inclusif et transparent.

Afin de mieux comprendre le processus de négociation, il a été décidé d'inviter des représentants de l'ARK et de la société Makivik à la réunion de décembre. On leur demandera de faire une présentation au sujet du statut actuel et de la structure des négociations en cours avec le gouvernement dans le cadre du Plan Nord. Enfin, ils devraient apporter des éclaircissements sur la façon dont seront négociées toutes les questions liées à l'éducation.

Vers un système commun d'écriture de l'inuktitut

La CSK a participé au Sommet national sur l'adoption d'un système d'écriture commun de l'inuktitut, organisé les 25 et 26 août à Iqaluit, par le Centre national de l'éducation des Inuits et Tapiriit Kanatami Inuit.

Le sommet a recommandé que la mise en œuvre d'un système d'écriture inuite fondé sur une forme standard d'orthographe romain soit officiellement explorée. Le système serait développé par les Inuits pour les Inuits et il serait mis de l'avant par le biais du système d'éducation, avec du matériel, des publications et des ressources de
(à suivre...)

Les commissaires ont soulevé bon nombre de questions sur le processus actuel de négociation du Plan Nord.

formation de qualité. Les participants ont reconnu que *(...suite)*
tout ce processus nécessiterait du temps et ne devrait pas être précipité.

Cette recommandation est issue de vastes consultations menées dans l'ensemble de l'Arctique canadien par le groupe de travail Inuktitut Titirausiq (AIT) d'ITK. Les participants se sont dits inquiets de la perte des dialectes régionaux. Cependant, l'expérience du Groenland démontre que les dialectes régionaux peuvent continuer à exister en présence d'un système d'écriture standardisé basé sur l'orthographe romain. Les linguistes inuits de l'Alaska au Groenland présents à la réunion ont témoigné des grandes améliorations des aptitudes en écriture des enfants d'âge scolaire à la suite de la réforme de leur système d'écriture.

Approbation du rapport financier vérifié de 2014-2015

Des vérificateurs externes ont vérifié le rapport financier de 2014-2015 de la CSK. Les commissaires l'ont approuvé.

Approbation et modification de directives et de politiques de la commission scolaire

1) Politique sur la collation des grades (ADM-09) : Le montant d'argent disponible à chaque diplômé du secteur régulier et du secteur de l'éducation des adultes pour des frais encourus en lien avec la collation des grades a été augmenté de 50 \$ à 100 \$. Tout comme les Centres d'éducation des adultes, les écoles du secteur régulier pourront dorénavant recevoir un montant de 200 \$ pour couvrir les frais liés aux cérémonies de collation des grades.

2) Politique sur l'avance de salaires (ADM-17): En raison des difficultés à faire appliquer équitablement cette politique et étant donné que la CSK est le seul organisme du Nunavik accordant des avances de salaires, le Conseil des commissaires a décidé de mettre fin à cette pratique. Par conséquent, la commission scolaire n'accordera plus d'avances de salaires. Les commissaires ont donc aboli la politique ADM-17.

3) Directive sur les services de consultation (ADM-11) : La directive a été modifiée afin de préciser que la CSK ne peut pas offrir un contrat de consultation à une personne qu'elle emploie, sauf si certaines conditions et circonstances exceptionnelles s'appliquent.

4) Directive sur le logement pour les employés des écoles et des Centres d'éducation des adultes (EQ-03) et Directive sur le logement pour les employés du centre administratif de la commission scolaire à Kuujuaq (EQ-07) : Les politiques ont été amendées afin de préciser que dans le cas d'un congé autorisé d'au moins 30 jours consécutifs, les employés de la CSK doivent céder leur logement aux employés de remplacement lorsqu'aucun autre logement n'est disponible. Dans de tels cas, les obligations de la CSK sont également spécifiées (remboursement des frais d'entreposage, etc.). Des amendements aux obligations des locataires ont également été approuvés. Ils précisent que la CSK est propriétaire du logement subventionné qu'elle fournit aux employés admissibles. Par conséquent, les locataires ne peuvent pas transférer, assigner ni sous-louer leur logement.

(à suivre...)

La commission
scolaire
n'accordera plus
d'avances de
salaires et la
politique ADM-17
est abolie.

CONSEIL DES COMMISSAIRES

(...suite)

Les locataires peuvent héberger des visiteurs s'ils respectent les quatre conditions suivantes : a) les locataires de la CSK peuvent héberger des membres de leur famille ou des amis mais ne peuvent pas le faire contre rémunération; b) ils peuvent héberger sans frais des personnes qui ne sont pas liées à la CSK durant des événements spéciaux – ils doivent informer le directeur de centre; c) ils peuvent héberger des employés contractuels de la CSK – encore une fois, ils doivent en informer le directeur de centre; d) les locataires de la CSK peuvent héberger des personnes qui ne sont pas liées à la CSK contre rémunération. Cependant, ces visites doivent être à court terme et les locataires doivent obtenir une autorisation écrite du directeur des ressources matérielles ou de son délégué.

5) Directive sur la promotion des écoles paisibles et réceptives (ADM-16) :

Avec les amendements qui ont été approuvés, la politique comprend maintenant une composante claire contre l'intimidation. La politique présente une définition de l'intimidation et classe les comportements d'intimidation dans quatre catégories : intimidation verbale, sociale, physique et cybernétique. Elle précise de quelle façon les directions scolaires doivent gérer ces comportements.

6) Code de conduite pour les étudiants de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (ADU-02) :

Le code de conduite a été amendé afin d'inclure l'intimidation et la violence comme des actes d'inconduite menant à des mesures disciplinaires. L'étudiant qui est suspendu ou expulsé ou qui abandonne l'école sans raison valable doit attendre au moins 4 mois avant que sa réadmission ne puisse être envisagée. De plus, la directive ADU-02 a été amendée afin de préciser qu'un étudiant doit payer son billet de retour s'il abandonne le programme sans raison valable au cours des 2 premières semaines.

LE PROGRAMME NUNAVIK SIVUNITSAVUT

Nunavik Sivunitsavut prend vie, avec la nomination d'un consultant en éducation à temps plein. Ce dernier travaillera au développement du programme d'études de Nunavik Sivunitsavut, au financement et à l'attribution d'espace (classes et résidence pour les étudiants).

La Commission scolaire Kativik, par l'entremise d'un comité consultatif, a initié la création de ce programme collégial d'un an. Le comité comprend des représentants de la commission scolaire, de l'ARK, de la société Makivik et du Collège John Abbott. Le développement du programme est financé à part égale par la commission scolaire, l'ARK et la société Makivik. Le collège John Abbott apporte une contribution sous forme d'espace à bureau.

Le programme offrira aux jeunes Inuits une éducation de qualité, centrée sur leur culture, leur identité, leur langue, leur territoire et leur peuple. Il les outillera pour faciliter leur vie et leur réussite dans un environnement urbain non inuit. Les étudiants pourront aussi explorer des programmes postsecondaires qu'ils pourraient entreprendre par la suite. En fonction de la progression de ce projet, la date d'inauguration du programme sera déterminée et communiquée aux Nunavimmiut au cours de l'année scolaire 2015-2016.



© Jade Duchesneau Bernier

SERVICES AUX ÉTUDIANTS DU POSTSECONDAIRE

Plusieurs étudiants de la commission scolaire sont inscrits à des programmes d'études auprès de différents collèges, cégeps et universités. Le samedi 17 octobre, ces étudiants ont eu l'occasion de se réunir pour une activité spéciale : un parcours dans les arbres à Rigaud. La piste à parcourir consistait en un réseau de parcours à la cime des arbres. Cette activité pour le moins spéciale comprenait des jeux aériens uniques et des défis amusants. Ce fut une journée palpitante!

CE QUI S'EN VIENT DANS NOS ÉCOLES...

La fin de la première étape et la remise des bulletins auront lieu au cours des deux dernières semaines de novembre dans toutes les écoles du Nunavik. Avec l'arrivée du mois de décembre, les écoles commenceront également à préparer leurs activités de Noël, y compris des concerts, des festins et d'autres événements spéciaux.

Au niveau régional, des élèves des communautés de Kuujjuaq, de Tasiujaq, d'Aupaluk, de Kangirsuk et de Kuujjuarapik ont commencé à s'entraîner afin de participer au projet Jeunes Karibus. Des élèves de ces cinq communautés seront divisés en deux groupes qui entreprendront une excursion de ski de fond de cinq jours au printemps 2016. Un premier groupe skiera de Kuujjuaq à Tasiujaq et un second groupe d'Aupaluk à Tasiujaq.

Mis en oeuvre avec succès l'an dernier à Kuujjuaq, ce projet est l'initiative de deux enseignants de l'école Jaanimmarik, Valérie Raymond et Maxime Saulnier. L'année dernière, les participants ont franchi une distance de 141 km de Kuujjuaq à Tasiujaq, campant dans la toundra.

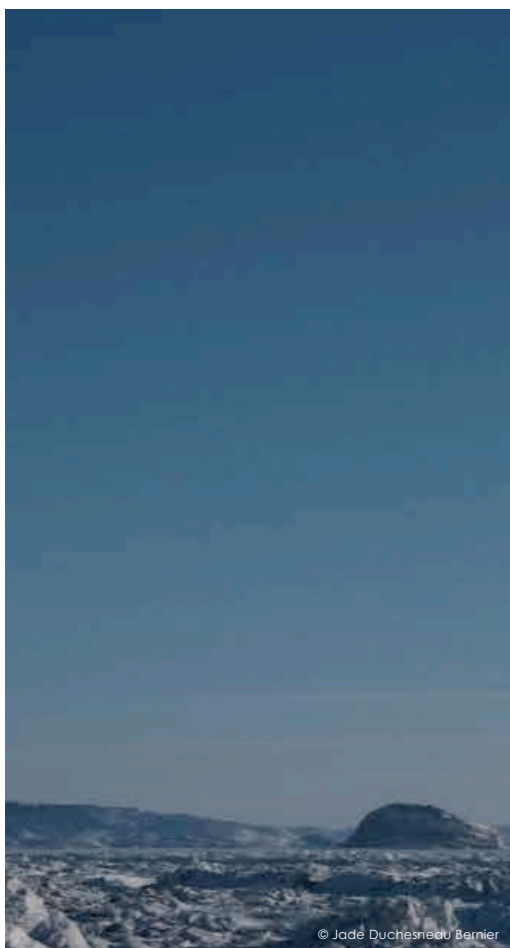
Le projet développe la persévérance des participants qui s'entraînent pendant une période de neuf mois avant de faire cette expédition. Cette excursion offre également aux jeunes Inuits une occasion unique de (re)découvrir leur territoire d'une perspective qui se rapproche de celle de leurs ancêtres. Le projet favorise la persévérance et un style de vie sain grâce à l'entraînement. En faisant participer les élèves aux activités de levée de fonds, le projet a également des répercussions positives sur leurs compétences en matière de leadership, leur confiance personnelle et leur motivation à atteindre des objectifs.

Umiujaq

L'école Kiluutaq participait au programme Contact avec l'espace en novembre. Les élèves ont pu établir un contact radio avec un astronaute à bord de la Station spatiale internationale.

Salluit

L'école Pigiurvik continue d'offrir un programme d'activités axées sur la promotion de styles de vie sains. Le programme de collations santé de l'école sera également de retour bientôt!



CE QUI S'EN VIENT DANS NOS ÉCOLES...

(...suite)

Tasiujaq

Encore une fois cette année, l'école Ajagutak profite du programme Fusion jeunesse. Le coordonnateur du programme participe activement à la préparation du concert de Noël, travaillant de façon hebdomadaire avec des élèves de tous les niveaux.

Kuujuuaq

À l'école Jaanimmarik, les enseignants en éducation physique préparent les élèves de la 4^e année à la 5^e secondaire à participer aux Jeux inuits, en novembre. Dans le cadre de cette compétition, les élèves s'affronteront pour mériter des médailles dans leur catégorie d'âge.

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, l'école accueillera le bazar de Noël. Cet événement comprendra, entre autres, une vente de charité, une vente de pâtisseries, un coin Père Noël et un repas traditionnel de dinde. Certains élèves vendront également des pièces d'artisanat.

Cet événement spécial sera suivi par le concert de Noël annuel qui se déroulera dans le gymnase de l'école. Les élèves présenteront diverses prestations pour leurs parents et les membres de la communauté.

Pour refaire le plein d'énergie après le congé de Noël, les familles seront invitées à joindre les rangs des employés et des élèves pour participer à une journée sportive qui aura lieu au forum.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Aider les étudiants à réaliser leur plein potentiel

Par Steve Lydiatt

À la Commission scolaire Kativik, nous savons que des élèves ont des aptitudes avancées dans deux domaines de rendement. Généralement, on nomme cela le don.

Le don fait réfère aux élèves pour qui l'apprentissage scolaire est aisé (ceux qui assimilent l'information existante) et aux élèves « productifs-crétatifs » (ceux qui contribuent au développement des connaissances).

Les élèves appartenant au premier type sont des surdoués scolaires. Ils excellent sur le plan scolaire, par exemple en mathématiques, dans les débats ou en écriture.

Le second type d'élèves est doué pour la création d'objets d'art, le chant ou la danse. Ces élèves sont des « productifs-crétatifs ».

Par le passé, les systèmes scolaires avaient tendance à considérer seulement les niveaux d'intelligence (QI) et les notes élevées pour identifier les élèves surdoués. Nous savons aujourd'hui que ces deux critères ne nous permettent pas d'identifier des élèves qui se démarqueront plus tard par leur contribution à la société.

(à suivre...)



© Jade Duchesneau Bernier

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

(...suite)

Les services complémentaires encouragent les employés des écoles à identifier les élèves qui ont un don de « productifs-crétatifs » ou qui sont des surdoués scolaires afin de leur offrir des expériences d'apprentissage sur mesure.

À l'aide d'un système de dépistage appelé Multiple Intelligences, il est possible d'identifier les élèves talentueux, doués ou avancés sur le plan scolaire. Les enseignants, les élèves, les employés des écoles, les parents et d'autres adultes dans les écoles peuvent identifier ces élèves.

Lorsque le personnel des écoles aura identifié ces élèves surdoués, talentueux ou avancés sur le plan scolaire, les écoles pourront développer des activités spécialisées à leur intention. Celles-ci seront financées par les Services complémentaires pour l'achat de matériel et d'équipements ou autres.

Il sera intéressant de voir le type d'élèves qui sera ainsi mis en évidence et les diverses activités créées pour développer leur potentiel.

Si vous désirez en savoir davantage sur cette initiative ou au sujet du système des Multiples intelligences, veuillez communiquer avec Steve Lydiatt, directeur des services complémentaires au service éducatif (Kuujuuaq; 1-800-964-1136).

NOUVEAUX EMPLOYÉS — NOUVELLES NOMINATIONS

- **Suzanne Naluiyuk** a joint les rangs du Service aux étudiants du postsecondaire en octobre. Elle remplacera Jeannie Nayoumealuk jusqu'en novembre, comme conseillère en formation scolaire.
- **James Vandenberg** participera au développement du programme Nunavik Sivunitsavut à Montréal, à titre de consultant en éducation. Il identifiera des enseignants et travaillera au financement du programme.
- **Natalie May Iftulak** travaille comme technicienne administrative au service de formation et de recherche à Kuujuuaq. Natalie a obtenu un diplôme d'études secondaires de l'école Jaanimmarik il y a deux ans (secteur français). Elle parle couramment l'inuktitut, le français et l'anglais. Elle remplace Amanda Baron qui a pris un congé d'un an.
- En octobre, **Etua Snowball** a été nommé au poste de directeur des Services éducatifs. Etua travaille à la Commission scolaire Kativik depuis 2001, comme enseignant à l'école Jaanimmarik de Kuujuuaq. En 2014-2015, il a travaillé comme directeur adjoint du service de développement des programmes d'études en langue maternelle.
- **Melinda Hickey**, ancienne directrice de centre à l'école Pitakallak, a joint les rangs des services éducatifs comme adjointe administrative. Nous sommes très heureux de la compter parmi nous!
- **Sylvain Tremblay** est arrivé à la commission scolaire en septembre dernier, à titre de coordonnateur des technologies de l'information (TI) auprès des Services éducatifs, à Kuujuuaq. Détenteur d'un baccalauréat en informatique de l'université de Montréal, Sylvain travaille dans ce domaine depuis près de 30 ans, ayant préalablement occupé un poste de directeur des TI.

DATES À RETENIR

- **24 novembre au 2 décembre 2015** : Programme de formation des maîtres – Cours EDEM 202 Dynamique familiale et organismes de soutien, à Kangiaq̄sualujjuaq. Ce cours est offert aux enseignants inuits et aux directeurs de centre. Il sera enseigné par Nancy Etok en collaboration avec la consultante de McGill Caroline Mueller.
- **8 au 11 décembre 2015** : Conseil des commissaires, Montréal.
- **10 décembre 2015** : Échéance pour faire une demande au fond de perfectionnement des enseignants (Plan C - conférences et ateliers).
- **21 décembre au 1^{er} janvier 2016** : congé de Noël et du nouvel an de la Commission scolaire Kativik.
- **14 au 21 janvier 2016**: Programme de formation des maîtres – Cours EDEE 245 Orientation en éducation physique pour les enseignants d'éducation physique. Ce cours qui est offert aux enseignants débutants et aux stagiaires en éducation physique. Il sera enseigné par Catherine Boivin (CSK) en collaboration avec Johanne Vaillant, consultante de l'université McGill.



COMMISSION SCOLAIRE KATIVIK

9800, boulevard Cavendish, suite 400 • Saint-Laurent (QC) H4M 2V9

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Jade Duchesneau Bernier & Kaudjak Padlayat